

Secrétariat communal (AC-BERCHEM)

De: LURQUIN Vincent <Vincent.LURQUIN@ecolo.be>
Envoyé: vendredi 14 juin 2013 11:44
À: Secrétariat communal (AC-BERCHEM)
Objet: Motion Réseau Express Bruxellois
Pièces jointes: MotionBerchemREB.pdf

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les échevins,

Je vous adresse un projet de motion en faveur du Réseau Express Bruxellois.

Voudriez-vous avoir l'obligeance d'ajouter ce point à l'ordre du jour du conseil communal de ce jeudi 20 juin.

Vous en remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les échevins, l'expression de ma parfaite considération.

Vincent Lurquin,

Conseiller communal

Motion en faveur d'un Réseau express bruxellois (REB)

- Considérant les demandes du Gouvernement bruxellois formulées dans le cadre des discussions relatives au projet de plan d'investissement pluriannuel de la SNCB ;
- Considérant que ces demandes visent notamment à assurer une desserte optimale intra-bruxelloise dans le cadre de la future exploitation du Réseau Express Bruxellois (RER) ;
- Considérant que la mise en service du RER est régulièrement reportée ;
- Considérant que notre commune dispose d'une gare actuellement en service ;
- Considérant que ces lignes offrent potentiellement des liaisons directes et rapides vers le Quartier européen, les ZIR Delta (site du futur CHIREC) et Josaphat, Schaerbeek, le centre ville, les grandes gares bruxelloises et une meilleure accessibilité au Nord Ouest de la Région ;
- Considérant que l'offre actuelle de transport public (STIB, TEC, De Lijn) ne permet pas à ce jour de telles liaisons rapides ;
- Considérant la congestion automobile de nombreuses voiries, spécialement aux heures de pointe ;
- Considérant dès lors la nécessité de développer rapidement une offre complémentaire performante de transport public ;
- Considérant que le potentiel d'infrastructures ferroviaires (gares et voies) demeure largement sous exploité : fréquences faibles en journée et absence de desserte en soirée et le week-end ;

Considérant que le déploiement d'un réseau express bruxellois (REB), reliant entre elles, de façon cadencée, un maximum de gares bruxelloises pourrait intervenir à court terme et offrirait une solution qualitative de transport public.

- Considérant que les infrastructures de 4 voies sur L25 (vers Malines), L36 (vers Louvain) et L96 (vers Halle) sont disponibles dès à présent ;
- Considérant que les mises à 4 voies des L60 (vers Termonde), L50a (vers Alost) et L161 (vers Ottignies) sont presque achevées ;

Le Conseil communal de Berchem-Sainte-Agathe :

- marque son soutien au déploiement d'un réseau express bruxellois (REB) offrant une desserte régulière (toutes les 15 minutes) et étendue (également en soirée et le week-end) de la gare de Berchem-Sainte-Agathe ;
- demande au collège de revendiquer auprès du Gouvernement Fédéral :
 - de garantir la mise en œuvre de l'offre RER assurant une cadence tous les 15 minutes dès à présent sur les infrastructures disponibles à 4 voies (L25, L36, L96);
 - de garantir la mise en œuvre de l'ensemble de l'offre RER au plus tard pour 2018;

- d'inscrire la mise en service de ce REB dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2013-2025 de la SNCB.

Copie de la présente sera adressée à :

- *M. E. Di Rupo, Premier – Ministre*
- *M. J-P. Labille, Ministre en charge des entreprises publiques*
- *M. R. Vervoort, Ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale*
- *M. B. De Lille, Secrétaire d'Etat en charge de la Mobilité*
- *Mme B. Grouwels, Ministre des transports publics.*
- *M. M. Descheemaeker, administrateur délégué de la SNCB*
- *M. L. Lallemand, administrateur délégué d'Infrabel*